



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

12.04.2016.

Dossier complet le

12.04.2016

N° d'enregistrement

F09316 P 0078

### 1. Intitulé du projet

Projet : Construction de 110 logements sur le site de l'enclos dans la commune de Carnoules (83)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Prométhée-SPII

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

LOUSSIER Julien Gérant

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 33 - Travaux, ouvrages et aménagements ruraux et urbains	Rubrique 33 - Travaux, ouvrages et aménagements ruraux et urbains : Permis d'aménager sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération - Opération sur une SDP de 9 300 m <sup>2</sup> pour un terrain d'assiette de 3 ha.
Rubrique 6 -infrastructures routière	Rubrique 6 -Création d'une route sur une longueur de 280 m

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création de 104 logements (37 lots individuels, 41 lots groupés et 26 logements collectifs) sur une SDP de 9 435 m<sup>2</sup> pour un terrain d'assiette de 3,5 ha.

Création d'une route sur une surface de 3 100 m<sup>2</sup>.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de répondre à un certain besoin en logements et notamment en logements sociaux (25 % de logement social dans le projet). Le secteur est situé en milieu déjà urbanisé en continuité du village de Carnoules et un lotissement au nord du site d'étude.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet dans sa phase de réalisation ne nécessitera pas de défrichage.

Aucun arbre n'est à couper sur la parcelle (friche agricole) et le site d'étude est dans une zone non soumise à autorisation de défrichage. La ripisylve ainsi que les oliviers en bordure du projet seront préservés.

Le projet est constitué d'un axe routier principal de 280 m de long dans le prolongement de la voie existante au nord et permettant de relier la rue de la Liberté au sud. Le projet mettra en place des aménagements paysagers et la création d'un bassin de rétention afin d'accueillir un total de 104 logements répartis en une quarantaine de lots individuels, 41 lots groupés et 26 logements collectifs.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet conduit à la réalisation de :

- 37 lots individuels ;
- 41 lots groupés et des logements intermédiaires.

L'ensemble du projet comporte 25 % de logement social.

La route permettra une connexion du quartier avec les quartiers du village nord et sud.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de permis d'aménager

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet :	
- Superficie du terrain	- 38 000 m <sup>2</sup>
- Surface de plancher	- 9 500 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Carnoules  
Projet situé entre la rue de la  
font de l'île et la rue de la  
Liberté  
83 660 Carnoules  
Parcelles cadastrales : 000  
F725-000 F717

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelles agricoles en friche (friche agricole) : prairies avec un alignement d'olivier qui sera préservé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 10 septembre 2015 ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Le projet se situe en zone AU2a (zone d'urbanisation future sous équipée au moment de la rédaction du PLU). Cette zone est réglementée par une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Elle n'est aujourd'hui pas autorisée pour l'ouverture à l'urbanisation mais une modification de PLU est en cours pour autoriser cette ouverture.

Pour les rubriques 33° à 37°. le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-maaci>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

X

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

X

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

X

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

X

dans une zone de répartition des eaux ?

X

Le site est longé par la rivière du "Font de l'île" bordée par une ripisylve mais elle n'est pas référencée comme zone de répartition des eaux dans l'atlas des zones inondables du Var.

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

X<sub>1</sub>

dans un site inscrit ou classé ?

X<sub>1</sub>

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

X

La zone d'étude se situe à 2 kms de la zone Natura 2000 : "ZSC la plaine et le massif des Maures" mais celle-ci est séparée par l'autoroute du site d'étude

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

X

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site engendra une augmentation des prélèvements d'eau liée aux nouvelles habitations.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement du site est sur un terrain agricole avec de la prairie, la ripisylve et les oliviers à proximité ne seront pas affectés par les travaux. Les abords du site sont anthropisés (tissu urbain dense à l'ouest, lotissement au nord, tissu urbain diffus plus lointain). Le site présente une sensibilité très faible vis à vis de la tortue d'Hermann.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site entraîne une imperméabilisation des sols pour la construction de la route sur environ 280 m et la création de 2 places / logement pour les parcelles individuelles et 1 place /logement pour les logements intermédiaires (parking privé).

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	X	L'aménagement du site entraîne une consommation de 3 ha de terres en friches agricole classées en zone AU2 au PLU.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	<input type="checkbox"/>	Une servitude due au passage d'une canalisation est représentée sous le site d'étude.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	X	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site est une source de bruit et nuisances sonores en phase chantier uniquement
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	X	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site causera des vibrations dues au terrassement en phase chantier uniquement.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	X	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site est source d'émissions lumineuses par l'installation d'éclairage public le long de la route mais les dispositifs d'éclairage choisis seront peu invasifs pour les chiroptères.
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : poussières et gaz d'échappement des engins de chantier. En phase aménagée : émissions polluantes dues à l'augmentation du trafic routier.
Pollutions			
Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : rejets accidentels possibles. En phase aménagée : eaux usées collectées dans le réseau d'assainissement collectif ; eau pluviale déversée dans un bassin de rétention paysager avec une moyenne de 100 l / m <sup>2</sup> imperméabilisé.
Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	<input type="checkbox"/>	En phase chantier : déchets de chantier (déchets inertes ...) En phase aménagée : augmentation de la production de déchets ménagers en corrélation avec la population.
Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	En phase aménagée : des visibilitées sur les Maures présentes mais la hauteur est limitée à R+2.
Patrimoine / Cadre de vie / Population			
Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	En phase aménagée : des visibilitées sur les Maures mais la hauteur sera limitée à R+2, de plus le site ne se situe pas sur un axe de passage très fréquentée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui      Non       Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui      Non       Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans un périmètre déjà urbanisé. En effet, situé à proximité immédiate du village de Camoules, le projet est entouré par un tissu urbain plus ou moins diffus (zone U à vocation d'habitat).

La principale sensibilité environnementale est la rivière de "la font de l'île" qui passe à proximité du site d'étude. Sa ripisylve est entièrement préservée et non intégrée au projet.

Le projet présente quelques sensibilités paysagères dont la présence d'un alignement d'olivier. Celui-ci sera préservé et se situe hors de la zone d'aménagement. De plus, les hauteurs du projet sont limitées à R+2, ce qui intègre le projet au paysage alentours et permettra une cohérence avec le bâti existant.

A ce stade de connaissance, le projet ne présente donc pas d'intérêt environnemental majeur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ,	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ,	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ,	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Distance par rapport au site Natura 2000 Application du défrichement sur la commune de Carnoules

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à OLLIOULES

le 11 Avril 2016

Signature

**PROMÉTHÉE**  
Technopôle Var Matin  
Route de la Seyne  
83190 - OLLIOULES  
Tél : 04.94.11.24.44 - Fax : 04.94.11.24.40  
SARL - RCS n°452 533 255 00027